

SÉANCES D'INFORMATION MOAI.LU

POUR LE SECTEUR COMMUNAL, LES MEMBRES OAI ET LEURS SALARIÉS

RÉPONSE HOLISTIQUE ET INTELLIGENTE AUX DÉFIS ACTUELS POUR CRÉER UN CADRE DE VIE RÉSILIENT ET UN VIVRE-ENSEMBLE DE QUALITÉ

INVITATION

MADAME, MONSIEUR,
CHÈRE / CHER MEMBRE,

L'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI), en collaboration avec le Syvicol, organise 3 séances d'information régionales à destination du secteur communal et des membres OAI afin de vous présenter la méthodologie "Maîtrise d'oeuvre OAI - MOAI.LU" qui vient d'être lancée par l'OAI.

Cet outil, qui reprend l'ensemble des prestations à réaliser au cours d'un projet, permet ainsi de répondre aux besoins accrus des maîtres d'ouvrage en matière de programmation, de durabilité, de qualité, de respect du budget et du délai ainsi que de gestion efficiente des projets de construction ou de rénovation.

L'objectif de ces séances est de présenter les avantages de cette méthodologie pour la collaboration et la communication entre les différents bureaux OAI (architecte, ingénieur du génie civil, ingénieur du génie technique) et leurs salariés en charge de la gestion des projets en phases conception et réalisation, ainsi qu'avec les décideurs politiques du secteur communal et leurs services techniques et urbanistiques, dans l'intérêt du projet.

Après la première séance du 3 décembre 2019 (régions Centre et Est), la deuxième séance, à destination principalement de la région Sud, aura lieu

Mardi 11 février 2020 de 16h à 18h
Centre Artikuss à Soleuvre

3, rue Jean Anen à Soleuvre, accès sur www.artikuss.lu

Dernière séance prévue :
Mardi 24 mars 2020 de 16h à 18h au Lycée Technique d'Ettelbruck (Nord)

PROGRAMME

16H - 16H15

ACCUEIL

Pierre HURT, Directeur OAI

16H15 - 17H

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE MOAI.LU

Jos DELL, Président OAI

Marc FEIDER, Vice-Président OAI

Gilles CHRISTNACH, Membre du Conseil de l'Ordre

17H - 18H

QUESTIONS / RÉPONSES SUR LA MOAI EXPÉRIENCES DES MEMBRES OAI ET DES COMMUNES EN LA MATIÈRE

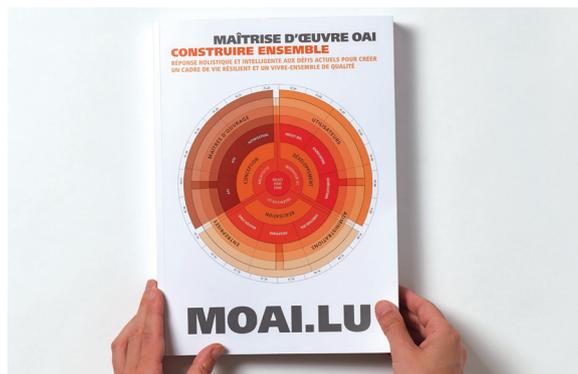
Les présentations se feront principalement en langue luxembourgeoise.

Les échanges pourront se tenir en langues luxembourgeoise, française et allemande.

À l'issue de la séance, vous êtes cordialement invités au verre de l'amitié.

Merci de vous inscrire sur www.oai.lu rubrique « agenda » avant le 7 février 2020.

Cordialement,



Pierre HURT
Directeur OAI